

Atelier sur la ligniculture, l'énergie, les PFNL et autres

Compte rendu

Rencontre ayant eu lieu au CLD Abitibi, Amos, le 14 janvier 2016, de 13h30 h 30 à 16h30

Participants :

Guy Bourgault	Ferme Everest, Amos
Alice Chagnon	CLD Abitibi, Conseillère en développement des entreprises agroalimentaires
Annie Desrochers	Biologiste, Professeure et chercheure à l'UQAT
Olivier Dunand	CBOD Consultant, agronome dans l'élaboration du PDZA
Rosaire Guénette	Président de la Cellule d'Aménagement des Coteaux et maire de Champneuf
France Macdonald	Ingénieure forestier, Sylviculture La Vérendrye et Coop forestière St-Dominique
Jennifer Mallet	UPA, Fédération régionale (par vidéoconférence)
Michel Pagé	Déshydratation Enzymos
Marc-Antoine Pelletier	Vice-président de la Cellule d'Aménagement des Coteaux et maire de Rochebaucourt
Julien Rivard	AECOM, consultant chargé de l'élaboration du PDZA
David Simard	Ingénieur forestier, Directeur adjoint, Centre de formation Harricana
Véronique Trudel	Agente de développement, Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana

Un document est remis aux participants en début de rencontre. Il est annexé au présent compte rendu.

1 Énergie

L'utilisation de biomasse à des fins énergétiques est destinée à prendre une très grande d'importance dans le monde, considérant l'accord de Paris sur les changements climatiques de décembre 2015. Cependant, le Canada est très en retard dans ce domaine par rapport à de nombreux pays.

Il y a un potentiel considérable pour les granules destinés à des marchés nationaux et d'exportation. L'usine de granules d'Amos était l'une des plus importantes au Québec. Elle est passée au feu et son propriétaire aurait conservé des clients, mais n'aurait aucun projet de la reconstruire.

Le nouveau gouvernement fédéral accorde une priorité très élevée à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il faudra vérifier s'il inclura les projets d'utilisation de la biomasse dans l'important programme d'infrastructures qu'il mettra en place.

L'expérimentation de saules dans le secteur de Rochebaucourt n'a pas donné de résultats probants. Les rendements ont été très inférieurs à la moyenne québécoise (8 régions), mais ces résultats ne portent que sur un premier cycle de croissance de 3 ans et il faut suivre les plantations sur une plus longue période pour conclure. Les faibles résultats s'expliquent aussi en partie par le fait que le projet s'est réalisé sur de mauvais sols, qui étaient en friche, dont la compaction et l'acidité sont élevées et qui contiennent peu de matière organique. Par endroits cependant, les résultats ont été bons. Des boutures sont vendues pour la régénération de parcs à résidus miniers et les résidus après coupe sont vendus comme paillis.

Le peuplier hybride présente un potentiel fort intéressant. Selon Annie Desrochers, les rendements de l'expérimentation faite à New Liskeard sont impressionnants. La production se fait sur de bonnes terres agricoles en utilisant une approche agricole pour obtenir des rendements élevés. La production serait destinée au déroulage, aux copeaux pour panneaux et les restants pour l'énergie. La production est de l'ordre de 200 t/ha en sept ans.

L'alpiste roseau pourrait être une meilleure culture parce qu'il pousse facilement, même sur de mauvais sols. Il peut servir à produire des granules destinés au chauffage. Séché comme pour le foin, son rendement est de 4 à 5 tonnes par hectare et son prix est de 80 à 100 \$ la tonne. Cependant, il s'agit d'une plante très envahissante qui pourrait créer des problèmes aux cultures environnantes.

Par contre, le panic érigé ne présenterait pas de potentiel dans la MRC d'Abitibi parce que son zonage de rusticité serait de 3 alors que celui de la MRC d'Abitibi est de 2 b.

Les plantes à croissance rapide poussent beaucoup mieux sur de bons sols agricoles que sur de vieilles friches. Pour obtenir de bons rendements sur des friches, il faut travailler à améliorer les sols. Il faudrait une aide financière à cette fin.

En conséquence, les sols inutilisés qui bénéficient d'un bon potentiel agricole pourraient être utilisés pour la culture de peuplier et de saule. Les sols à moins bon potentiel pourraient être consacrés à la culture de l'alpiste roseau. Il faut faire un travail de recherche et développement pour définir l'utilisation optimale des différentes catégories de sols et pour cibler les marchés potentiels.

Des volumes très importants de biomasse forestière (essences inutilisées, têtes d'arbres, branches...) ne sont pas récoltés dans le cadre des opérations destinées à approvisionner les usines de transformation du bois. La Coopérative St-Dominique a innové en récoltant les têtes d'arbres et les branches pour chauffer la mine Casa Berardi. Il s'agit d'un modèle qui pourrait être reproduit à de nombreux endroits. Il faut cependant laisser une partie de la biomasse sur place pour des raisons environnementales et de développement des sols. La production de granules pourrait être intégrée aux activités des usines de transformation du bois.

Pour le projet de maternités porcines dans l'est de la MRC, une évaluation pourrait être faite sur la possibilité de chauffer à la biomasse. Le lisier de ces maternités pourrait être utilisé pour produire du méthane pour le chauffage et les résidus serviraient d'engrais.

Pour la MRC d'Abitibi, à court terme, la priorité devrait être de préconiser la récolte de la biomasse actuellement inutilisée (bois rémanent : essences inutilisées, têtes d'arbres, branches et autres parties) en vue de chauffer des bâtiments existants et des nouveaux bâtiments (écoles, bureaux municipaux et autres) dans notre région. L'expérience de la mine Casa Berardi peut servir de référence. Elle est chauffée avec les têtes et les branches des arbres récoltés.

Lors des activités de récolte de bois, lorsque les chemins forestiers sont faits, il faut en profiter pour récolter en même temps le bois rémanent, pour une valorisation en granule si cela est approprié, de manière à diminuer les coûts.

Conclusions :

- À court terme, préconiser l'utilisation de la biomasse dans le chauffage dans notre région et aussi la production de granule si rentable pour valoriser la biomasse déjà disponible et facilement récoltable.

- Sur les sols disponibles, prioriser les plantes à croissance rapide comme le peuplier hybride et le saule sur les bons sols et l'alpiste roseau sur les moins bons sols. Faire une caractérisation des sols disponibles à cette fin.

2 Production de bois sur lots privés

La production de bois sur les lots privés contribue à stabiliser les revenus dans la production bovine et de céréales. Cet apport serait cependant en diminution.

Les usines de transformation n'achètent pas le sapin et le mélèze de la forêt privée. Il faudrait leur trouver une utilisation, par exemple par une usine spécialisée dans ces essences.

Le bois produit est payé selon le volume, sans tenir compte de la qualité. Cela devrait être revu.

La possibilité forestière de la forêt privée dépasse de façon importante ce qui est produit.

La loi prévoit une priorité aux bois des forêts privées dans l'approvisionnement des usines, mais c'est loin d'être le cas en pratique puisque les usines priorisent l'approvisionnement à partir des forêts publiques.

L'enveloppe budgétaire allouée aux Agences de mise en valeur de la forêt privée par le gouvernement devrait être plus élevée alors qu'elle a été réduite. Les montants disponibles et la gestion qui en est faite ont pour conséquence que les producteurs font presque uniquement de la plantation, puis pratiquement pas de suivi par la suite. Or, l'entretien des plantations du passé contribuerait à augmenter la productivité et la qualité des billes, notamment par des travaux d'élague et d'éclaircie.

3 Produits forestiers non ligneux (PFNL)

Trois entreprises de la MRC sont actives dans les PFNL :

- Trésors Boréals produit des huiles essentielles, des champignons séchés et diverses autres plantes séchées.
- Nomäd produit de la chaga, qui est un champignon du bouleau, et d'autres PFNL.
- Cybèle et Flora, une herboriste de Preissac, récolte et cultive des herbes médicinales qui sont transformées en différents produits comme des teintures, herbes séchées et autres.

Les PFNL comprennent plus de 200 produits différents. La plupart des productions reposent sur des cueillettes individuelles peu rentables et concentrées sur une courte partie de l'année. Il y a un intérêt à ce qu'une même entreprise ou une même équipe de cueilleurs fasse la cueillette d'une gamme de produits à différents moments de l'année.

Il y a une filière ACCORD sur les PFNL au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ici, on en connaît peu de choses. Le premier enjeu est de connaître le potentiel du territoire. De plus, les PFNL sont peu connus. Des formations sur les PFNL pourraient être organisées pour les producteurs de bois, les entrepreneurs et travailleurs forestiers afin qu'ils puissent approvisionner les entreprises déjà actives dans les PFNL.

4 Bleuet

Il y a un potentiel inexploité pour aménager des bleuetières sur les terres publiques, principalement sur des eskers et la moraine Harricana, hors de la zone agricole. Les deux ennemis sont le gel et le manque d'eau. La relative nordicité de la MRC d'Abitibi atténue les risques de dégel hâtif qui peut affecter la production. Une légère pente aide à protéger contre le gel.

Le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC préconise que les interventions sur les eskers et la moraine Harricana soient faites en minimisant les impacts sur le milieu naturel, sur les niveaux de l'eau souterraine et sur sa qualité. Il prévoit que de telles interventions doivent être faites en conformité à un règlement municipal prévu à cet effet.

L'atelier appuie à l'unanimité que le développement de bleuetières soit une piste d'action à inscrire au PDZA. Un participant aimerait que l'implantation de bleuetières se fasse sans détruire toute la végétation, que la production soit biologique, que la récolte se fasse à la main et que l'on cible le marché du bleuet frais. La première chose à faire est d'identifier les sites présentant le meilleur potentiel et de vérifier si le MFFP l'a déjà fait. Une participante propose que la culture du bleuet se fasse selon l'approche de la permaculture, qui s'inspire largement de l'écologie naturelle.

5 Asclépiade / soie d'Amérique

La production de l'asclépiade est une quasi-exclusivité du Québec. Elle a démarré en 2011 et il se peut qu'elle connaisse un important développement. Elle n'est cependant pas présente naturellement dans la MRC d'Abitibi. Il y a une filière ACCORD sur l'asclépiade en Montérégie. Alice Chagnon contactera le CÉROM pour obtenir des informations qui aideraient à juger du potentiel de cette culture dans la MRC d'Abitibi.

Une autre plante pourrait présenter un potentiel pour notre région, le pissenlit de Russie, qui est utilisé dans la production de latex. Des vérifications pourraient être faites pour savoir si la culture de cette plante présente un intérêt dans notre région.

6 Tourbière

Tourbière Lambert a identifié des terrains à Champneuf en vue d'y exploiter une tourbière et d'en faire le traitement à Senneterre. Le PDZA devrait identifier un soutien à ce projet.

7 Priorisation

Pour le PDZA, l'ordre des priorités pour les productions qui viennent d'être discutées pourrait être le suivant :

1. PFNL, ce serait le plus facile à court terme
2. Production de biomasse à des fins énergétiques
3. Bleuet
4. Asclépiade
5. Tourbières

Il est également proposé que des assouplissements soient apportés au cadre réglementaire associé à la Loi sur la protection du territoire agricole afin de permettre la réalisation de projets agricoles de petite envergure sur de petites superficies.



ANNEXE

MRC d'Abitibi - Plan de développement de la zone agricole

Atelier sur la filière ligniculture, énergie, bleuet, PFNL, asclépiade

Le 14 janvier 2016

1. Énergie

1.1 La filière énergie renouvelable

Ligniculture de saule, peuplier, panic érigé, alpiste roseau, granules
Production de chaleur et électricité avec la biomasse
Bioéthanol (première et deuxième génération)
Biogaz et diesel à partir de produits renouvelables

Opportunité Engagement de la Cop 21 (Paris, décembre 2015) sur l'élimination presque complète des émissions de gaz à effet de serre. Peu ou pas d'engagements sur les crédits carbonés.

Opportunité Granules, l'approvisionnement en granule de l'entreprise d'Amos qui a fermé, est-elle toujours disponible? Quelles sont les conditions pour un redémarrage ?

Quelles sont les instances locales qui ont travaillé sur une de ces filières et qui s'y intéressent encore ?
Quels sont les résultats ?

Quelle sera la nouvelle politique énergétique du Gouvernement du Québec dans le cadre et la suite de la COP 21 ? Peut-on s'attendre à de gros changements ?

Opportunité Dans un contexte de réchauffement climatique accéléré surtout pour la région, le Nord-du-Québec et le Nord-Ontario, et avec des superficies considérables de terres disponibles, peut-on accorder une importance significative à cette filière ?

1.2 Bioéthanol (première et deuxième génération) et diesel à partir de produits renouvelables.

6 usines productrices au Québec dans la filière, dont trois dans l'éthanol.

Menace Cette piste ne décollera que dans des contextes intégrés d'industries chimiques vertes et produira simultanément des plastiques, teintures naturelles, produits de beauté, etc., et valorisera les sous-produits de la manière la plus rentable.
Les solutions semblent un peu éloignées dans le temps, de 5 à 15 ans, mais sont dans notre horizon de temps et de planification.

Opportunité Les unités de production vont s'installer là où il y a une ressource et là où il y a un potentiel d'utilisation des sous-produits ?

Est-ce que l'on attend que les solutions technologiques aient été développées ou est-ce que l'on fait quelque chose immédiatement ?

Est-ce que l'on installe une veille sur les technologies et les opportunités ?

- Communication
- Ententes avec des centres de recherches
- Mise sur pied d'une table
- On continue à soutenir des essais
- Affiner nos diagnostics de potentiels
- Participer à l'élaboration d'une nouvelle stratégie et politique québécoise et fédérale sur la production de biomasse.
- Comment se prépare-t-on ?
- Avec qui faisons-nous des alliances ?

Y a-t-il une fenêtre d'opportunité où les sols sont disponibles pour une unité de production de quelque chose ? Seuil de rentabilité 300 000 t à minima dans la plupart des filières, sauf le granule.

Prioriser le développement des sols en attendant ?

1.3 Ligniculture de saule, peuplier, panic érigé, alpiste roseau

Analyse d'opportunité

Rendement

Rentabilité

Ligniculture de peuplier faux-tremble

[http://www.reap-canada.com/online_library/grass_pellets/3-](http://www.reap-canada.com/online_library/grass_pellets/3-La%20culture%20du%20panic%20raide%20pour%20le%20biochauffage%20au%20Canada%20(Agrwebinar%20french).pdf)

[La%20culture%20du%20panic%20raide%20pour%20le%20biochauffage%20au%20Canada%20\(Agrwebinar%20french\).pdf](http://www.reap-canada.com/online_library/grass_pellets/3-La%20culture%20du%20panic%20raide%20pour%20le%20biochauffage%20au%20Canada%20(Agrwebinar%20french).pdf)

2. Production de bois sur les lots privés

3. Produits forestiers non ligneux

Grande catégorie, plus de 600 PFNL d'identifiés en 2003

Produit de l'alimentation : fruits sauvages, champignons, sirop d'érable et de bouleau, bourgeons sauvages, fleurs sauvages.

Produits ornementaux : arbre de Noël, couronnes de Noël .

Produits pharmaceutiques et nutraceutiques : extrait de l'if du Canada, ginseng, gomme de sapin, etc.

Produits manufacturés et matériaux : huiles, résines, alcools, etc.

Historique

Filière incluse dans Accord AgroBoréal du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Sur le territoire, il semble y avoir eu plusieurs projets dont certains encore actifs sur la cueillette de champignons.

Discussion sur les besoins de cette filière pour se développer.

Y a-t-il des besoins qui ont été émis par le milieu pour caractériser des parties de la région en PFNL ?

Quels sont les initiatives, les projets, les coopératives, les entreprises, et les activités de vulgarisation qui existent sur le territoire.

Quelles sont les pistes de transformations et de produits les plus aboutis en région.

Quelles sont les prochaines étapes pour développer ces pistes ?

4. Bleuet

Menace progressive

Production qui arrive à maturité

Forte évolution du marché

Production mondiale *4 depuis 1990 *2 depuis 2005

1996 150 000 Tm 2013 550 000 Tm

Prix bleuet sauvage lié au prix du bleuet corymbe en baisse ?

Nombreux nouveaux pays producteurs.

Demande internationale en forte croissance, mais jusqu'où ?

Demande inélastique et l'élasticité du revenu est très élevée.

La concurrence se positionne sur plusieurs marchés.

Le bleuet de corymbe s'oriente vers le marché du congelé.

Conséquence

Concentration de la production attendue.

Possible relocalisation de la transformation.

Possible déplacement relocalisation du leadership de l'industrie.

Opportunités

Le risque de gel néfaste pour cette production est limité plus vers le nord.

5. Asclépiade / soie d'Amérique

Nouvelle filière Accord, Montérégie
Matériau souple avancé
Touche Montérégie, Estrie, Montréal, Laval, Centre-du-Québec, Mauricie
9 Entreprises concernées
Essai depuis 2011 – Environ 1500 ha pour 2016.
1,7 Million d'investissements.
Produit Absorbant pétrolier
 Isolant acoustique
 Isolant thermique
 Soie textile apparentée
Production concentrée autour de Sainte-Thècle
Laboratoire rural sur l'énergie.

Commentaire Très difficile d'avoir de l'information

6. Tourbières

7. Priorisation

Sur les cinq grandes pistes de développement qui précèdent laquelle mérite une démarche d'approfondissement conséquente ?

- Bioéthanol et diésel
 - Ligniculture à des fins énergétiques
 - PFNL
 - Bleuet
 - Asclépiade
-
- S'entendre sur des critères d'évaluations préliminaires
 - Impact économique
 - Faisabilité technique